



TICKETS-LOISIRS

AVRIL 2021 AU 1ER MARS 2022



Une initiative de la Région Île-de-France

Dans le cadre du dispositif ticket-loisirs **mis en place par le Conseil Régional d'Île-de-France**, l'île de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines vous propose les formules « groupes à la journée » suivantes :

PROPOSITION DE FORMULES

N.B : Dans ce document, juste après la proposition de nos formules, vous pouvez prendre connaissance d'autres possibilités d'utilisation des tickets-loisirs.

- (1) Pour toutes demandes de disponibilités de créneaux d'activité, merci de :
 - Nous préciser vos possibilités de présence sur l'île de loisirs (dates et horaires)
 - Nous communiquer vos coordonnées téléphoniques
 - Si vous en avez la possibilité, nous communiquer, lors de la réservation par courrier, les coordonnées téléphoniques de l'animateur qui sera responsable du groupe le jour de sa venue.

- (2) Si vous êtes responsable d'un groupe de personnes en situation de handicap :
 - Vous pouvez prendre contact avec nous, via les coordonnées correspondant à la formule choisie,
 - Nous vérifions ensemble les conditions de pratique de l'activité,
 - Nous nous adaptons dans la mesure du possible.

Formule Parcours aventure dans les arbres :

- Contenu : Accès au parcours Vert, Bleu, Rouge et Noir en fonction du niveau des pratiquants, défini par les opérateurs assurant l'initiation obligatoire.
- Durée de l'activité : 2 H
- Nombre mini de participants : 9
- Nombre maxi de participants : 16 (+ si passage sur un autre créneau horaire)
- Nombre de TL sollicité : 2 par personne
- Pratique possible de la formule : Du 12 juin au 8 Novembre 2021, tous les jours durant les vacances scolaires (fermé le lundi hors vacances scolaires)
- Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **obligatoire**
Voir le point (1) au début du document
Par mail : aventure@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr
Par téléphone : **non**
- Conditions particulières : Initiation encadrée obligatoire, puis pratique libre sous la surveillance des opérateurs du parcours aventure qui interviennent en cas de besoin.
Tenue de sport, basket, cheveux attachés.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.

Formule Kayak ou Paddle : (à préciser lors de la réservation)

- Contenu : Initiation, balade ou jeux sur le plus grand plan d'eau d'Ile-de-France
- Durée de l'activité : 1 H 30
- Nombre mini de participants : pas de minimum
- Nombre maxi de participants : 10
- Nombre de TL sollicité : Forfait 20 TL par groupe de 10 pers maximum
- Pratique possible de la formule : Du 4 Avril au 8 Novembre 2021, hors WE et jours fériés, sous réserve de conditions météorologiques favorables. Dans le cas contraire, le jour de la pratique, le groupe sera orienté vers une autre formule qui sera déterminée en fonction des possibilités.
- Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **obligatoire**
Voir le point (1) au début du document
Par mail : voile@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr
Par téléphone : 01 30 58 91 74
- Conditions particulières : **Activité encadrée.**
Présentation d'un brevet de natation (individuel ou collectif) de 25 m minimum pour les moins de 16 ans et 50 m à partir de 16 ans.
Prévoir une tenue de rechange et une paire de chaussures ne craignant pas l'eau.
Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.

Formule Ferme pédagogique :

- Contenu : Ateliers thématiques : Les gestes du jardinier ; La traite des chèvres et la fabrication du fromage (non consommable) ; Le nourrissage des grands animaux.
- Durée de l'activité : 1H 30
- Nombre maxi de participants : 10
Nombre de TL sollicité : 15 (forfait groupe)
- Pratique possible de la formule : D'avril à novembre 2021, hors week-ends et jours fériés.
- Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **obligatoire**
Voir le point (1) au début du document
Par mail : ferme@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr
Par téléphone : 06 77 70 48 05
- Conditions particulières : Chaussures fermées, tenue adaptée aux conditions météorologiques. Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.

Formule Equitation :

- Contenu : Activité encadrée avec un moniteur ou un meneur pour la calèche
Durée de l'activité : 1 H 30 (séance équitation)
1 H 00 (calèche)
 - Nombre maxi de participants : 10
Nombre de TL sollicité : 20 (forfait pour le groupe)
 - Pratique possible de la formule : Contacter le Centre équestre
 - Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **obligatoire**
Voir le point (1) au début du document
Par mail : contact@sqyequitation.fr / cpiccinini@sqyequitation.fr
Par téléphone : **06 76 81 29 24**
 - Conditions particulières : **Activité encadrée**
Prévoir un pantalon et des chaussures fermées (pas de jupe, ni de short)
Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.
-

Formule Village Sportif et Culturel

- Contenu : cinq activités au choix maximum par jour :
A sélectionner parmi les propositions indiquées sur la fiche de réservation spécifique
- Durée de l'activité : créneaux de 55 minutes (5 créneaux par jour maximum)
- Nombre maxi de participants : 12

Nombre de TL sollicité : 12 (forfait journée pour le groupe, quel que soit le nombre de créneaux)
- Pratique possible de la formule : Du 19 juillet au 06 août 2021, hors WE et jours fériés
- Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **obligatoire**
Fiche de réservation spécifique Village Sportif et culturel 2019
Par mail : contact.vse@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr
Par téléphone : **01 30 16 44 40 – service Événementiel**
- Conditions particulières : **Activités encadrées et non encadrées**
Tenue sportive fortement recommandée, chaussures fermées obligatoires
Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.

Formule Minigolf et Orientation :

- Contenu : Pratique des 2 activités : Minigolf : sur un parcours de 18 trous / Orientation : vous partez avec cartes et boussoles afin de trouver les balises de votre parcours.
 - Durée de l'activité : Minigolf : 1 H 30 / Orientation : 1 H 30 à 2 H (durées approximatives)
 - Nombre maxi de participants : 32 (16 au Minigolf et 16 en Orientation, en simultanée)
 - Nombre de TL sollicité : 1 par personne pour les 2 activités
 - Pratique possible de la formule : Du 4 Avril 2021 au 1er Mars 2022
Selon les conditions météorologiques
Tous les jours
 - Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **obligatoire**
Voir le point (1) au début du document
Par mail : contact@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr
Par téléphone : **non**
 - Conditions particulières : **Activités non encadrées**
Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.
-

Formule Baladénigm :

- Contenu : Résolvez les énigmes et réaliser les épreuves qui vous sont proposées, dans des lieux déterminés que vous devrez rejoindre grâce au plan qui vous sera remis.
 - Durée de l'activité : 2 à 3 H
 - Nombre maxi de participants : 30
Nombre de TL sollicité : 3 par groupe de 5 personnes
 - Pratique possible de la formule : Du 4 Avril 2020 au 1er Mars 2021
Selon les conditions météorologiques
Tous les jours
 - Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **obligatoire**
Voir le point (1) au début du document
Par mail : contact@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr
Par téléphone : **non**
 - Conditions particulières : **Activité non encadrée**
Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.
-

Formule Animation à la Réserve Naturelle :

- Contenu : Découverte de la Réserve Naturelle Nationale, au sein de l'île de loisirs.
Venez découvrir l'une des dernières grandes zones humides continentales d'Ile-de-France et observer des oiseaux migrateurs que vous n'avez peut-être jamais vus...
- Durée de l'activité : 2 H à 2 H 30
- Nombre maxi de participants : 30
Nombre de TL sollicité : 1 par personne (minimum 10 TL si le groupe se compose de moins de 10 personnes)
- Pratique possible de la formule : Dates à déterminer, hors WE et jours fériés
- Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **obligatoire**
Voir le point (1) au début du document
Par mail : reserve@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr
Par téléphone : **01 30 16 44 40**
- Conditions particulières : **Activité encadrée**
Prévoir des chaussures fermées et confortables
Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.

Formule Cycle :

- Contenu : Mise à disposition d'un vélo
- Durée de l'activité : 3h
- Nombre min de participants : 10
- Nombre maxi de participants : 70
- Nombre de TL sollicité : 2 / personne
- Pratique possible de la formule : Du 4 Avril 2020 au 1er Mars 2021 tous les jours pendant les vacances scolaires. Mercredi, WE et jours fériés hors vacances scolaires
- Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **obligatoire**
Voir le point (1) au début du document
Par mail : abcvelos@gmail.com
Par téléphone : **06 50-96-79-72**
- Conditions particulières : **Activité non encadrée. Tickets Loisirs demandés à l'avance.**

Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.

Formule Initiation au golf :

- Contenu : envie d'essayer un nouveau sport, appelez le golf Blue Green de Saint Quentin en Yvelines.
- Durée de l'activité : 2 H
- Nombre maxi de participants : 8
- Nombre de TL sollicité : 16 pour le groupe
- Pratique possible de la formule : en semaine du lundi au vendredi hors WE et jours fériés
- Demandes de disponibilités de créneaux avant réservation : **réservation obligatoire**
Par mail : st.quentin@bluegreen.fr
Par téléphone : **non**
- Conditions particulières : **Activité encadrée**
Pour les personnes en situation de handicap, merci de prendre connaissance du point (2) au début du document.

Toutes les formules proposées incluent l'accès à l'île de loisirs.

Les tickets-loisirs peuvent être utilisés pour le règlement d'autres activités, et notamment de cycles d'activités sportives (5 séances maximum), dans la limite de 2 tickets-loisirs par personne et par jour. Les organismes ont la possibilité de régler une partie de la prestation par tout autre moyen de paiement.

Nos coordonnées :

Ile de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines

Rond-Point Éric Tabarly

Route Départementale 912

78190 Trappes en Yvelines

Accueil général : 01 30 16 44 40 (pour les informations et pré-réservation des formules, merci d'utiliser les contacts figurant dans chacune d'elles)

www.saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr

Coordonnées de la personne responsable de la réservation : indiquées dans chaque formule

Accès à l'île de loisirs

Par la route à partir de Paris :

Par la A 86, N 286 : direction et sortie Saint-Quentin-en-Yvelines

Par la N 10 : direction Rambouillet – Trappes, sortie au 1^{er} feu à droite en direction de Dreux, Base de Loisirs

Par l'A 13 : prendre l'A 12, direction Saint-Quentin-en-Yvelines, puis la N 10, direction Trappes. Sortir au 1^{er} feu à droite, direction Dreux, Base de Loisirs

Par les transports en commun :

En fonction de votre lieu d'activité, nous vous indiquerons les meilleurs moyens d'accéder à l'île de loisirs



DISPOSITIF TICKETS-LOISIRS



CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT SPECIFIQUES AUX FORMULES A LA JOURNEE ET AUX CYCLES D'ACTIVITES SPORTIVES



Les tickets-loisirs sont utilisables du 4 Avril 2020 au 1er Mars 2021.

Les formules à la journée et les cycles d'activités sont destinés aux Franciliennes et Franciliens âgés de 11 à 17 ans, aux mineurs hospitalisés et leurs accompagnants ainsi qu'aux personnes en situation de handicap, qui effectuent une sortie en groupe organisée par une structure dotée de la personnalité morale, telle que définie dans le règlement d'intervention relatif aux tickets-loisirs de la Région Île-de-France.

RESERVATION ET ANNULATION

Certaines formules proposées dans les îles de loisirs sont accessibles sans réservation. Pour d'autres, la réservation est obligatoire. Dans ce cas, la réservation doit être impérativement confirmée par courrier adressé à l'île de loisirs, accompagnée des tickets-loisirs correspondant à la formule choisie.

Les tickets-loisirs correspondant à l'effectif du groupe, encadrement compris, doivent parvenir à l'île de loisirs revêtus du cachet de la structure organisatrice, au minimum 72 heures (3 jours ouvrés) avant la date d'arrivée prévue du groupe.

En cas d'annulation de la sortie ou de diminution de l'effectif du groupe à l'initiative de la structure organisatrice et signalés dans un délai inférieur à 48 heures (2 jours ouvrés) avant la date d'arrivée prévue, les tickets-loisirs seront conservés par l'île de loisirs. Toute personne supplémentaire devra s'acquitter sur place des différentes prestations (soit par tickets-loisirs, soit par tout autre moyen de paiement).

ACTIVITES

L'accompagnateur s'assure de la bonne conduite du groupe dont il a la charge. Il s'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur et les règlements d'activités de l'île de loisirs. Ces règlements font l'objet d'un affichage à l'accueil de chaque île de loisirs. Leur non-respect entraînera l'annulation de l'activité ou de la sortie dans sa globalité, sans restitution des tickets-loisirs.

Pour les activités non encadrées par le personnel de l'île de loisirs, le groupe est sous l'entière responsabilité de son accompagnateur.

La structure organisatrice est tenue de respecter les dispositions légales et réglementaires relatives à la qualification et à l'effectif de l'encadrement, à la sécurité et à l'obligation d'assurance de responsabilité civile.

Pour toutes les formules, il est fortement recommandé que l'accompagnateur pratique les activités avec les membres de son groupe. Dans le cas contraire, celui-ci doit obligatoirement être présent lors du déroulement de l'activité.

Les horaires des activités doivent être respectés. En cas de retard, l'accès à l'activité ne sera pas garanti.

Aucun matériel ne pourra être mis à disposition ou rendu en l'absence de l'accompagnateur du groupe. En cas de perte ou de détérioration du matériel mis à disposition, la valeur de réparation ou de remplacement sera facturée à la structure organisatrice de la sortie.



FICHE DE RESERVATION **(N°)**



Réserver vos créneaux d'activités par mail à : Voir les coordonnées spécifiques à chaque formule
Puis nous adresser cette fiche dûment remplie par courrier, accompagnée des tickets-loisirs revêtus du cachet de votre organisme à l'une des adresses suivantes en fonction des activités choisies :

Pour les activités « équitation »:

SQYEquitation
Ile de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines
Rond-point Éric Tabarly
Route Départementale 912
78 190 Trappes en Yvelines
Tél : 01 30 16 44 46 / contact@sqyequitation.fr

Pour les activités Golf:

Golf Blue Green
Ile de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines
Rond-point Éric Tabarly
Route Départementale 912
78 190 Trappes en Yvelines
Tél : 01 30 50 86 40 / st.quentin@bluegreen.fr

Pour les activités Cycle:

ABC Vélos
Ile de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines
Rond-point Éric Tabarly
Route Départementale 912
78 190 Trappes en Yvelines
Tél : 06 50 96 79 72

Pour toutes les autres activités :

Ile de loisirs de Saint-Quentin-en-Yvelines
Rond-Point Éric Tabarly
Route Départementale 912
78 190 Trappes en Yvelines
Tél : 01 30 16 44 40 / contact@saint-quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr

**Cette réservation doit impérativement nous parvenir avec les tickets-loisirs
72 heures (jours ouvrés) avant votre arrivée.**

Organisme :	N°dossier Région : EX_ _ _ _ _	(mention obligatoire)
Responsable du groupe	Tél :	Mail :
Adresse :	CP :	Ville :

Date de la sortie :	Heure d'arrivée :	Heure de départ :
Nombre d'encadrants :	Effectif global du groupe :	Age moyen du groupe :

Merci de cocher la formule choisie (une fiche par date, activité et groupe)

- ☐ **Formule Parcours aventure dans les arbres**
- ☐ **Kayak ou Paddle** (merci de préciser l'activité)
- ☐ Ferme pédagogique
- ☐ **Formule Equitation**
- ☐ **Formule Village Sportif et Culturel**
- ☐ **Formule Minigolf et Orientation**
- ☐ **Formule Animation à la Réserve Naturelle**
- ☐ **Formule Baladénigm**
- ☐ •
- ☐ **Formule Cycle**
- ☐ **Formule Initiation au golf**

Certifie avoir pris connaissance des conditions générales de fonctionnement du ticket-loisirs.

Date, signature et cachet de votre organisme :